

**PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS PHASE 1 :
AMENAGEMENT DE LA ROUTE BATECHENGA-NTUI-YOKO-LENA**

23

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

04 AVR 2018

N° /AMI/MINTP/SG/DGET/CSEPR/BAD-BM/SPM/IP3/2018 DU
**POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIC DES STATIONS DE PESAGE ET
SYSTEME DE CONTROLE DES CHARGES A L'ESSIEU EXISTANT AU CAMEROUN.**

SECTEUR : Transport

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement/ Fonds Africain de Développement, afin de couvrir le coût du Programme d'appui au secteur des transports phase 1, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat portant sur la réalisation d'une *étude diagnostic des stations de pesage et système de contrôle des charges à l'essieu existant au Cameroun*.

Les services prévus au titre de cette étude comprennent :

1. L'état des lieux
 - Liste de l'ensemble des différentes stations de pesage existantes sur le territoire ;
 - Liste des différents matériels existants (localisation, ancienneté, utilisation, ...);
 - Recensement des textes législatifs et réglementaires concernant le pesage et le contrôle des charges des véhicules ;
 - Recensement des statistiques concernant les différentes catégories de véhicules (notamment poids lourds et transports en commun) : nombre, volume de trafic (national et international), données des équipements existants, évolution de ces données au cours des dix dernières années ;
 - Organisation actuelle du contrôle des charges des véhicules
 - Données sur l'efficacité du contrôle ;
2. Définir et spécifier les équipements/systèmes complémentaires à mettre en place pour optimiser le contrôle des charges et le rendre encore plus performant ;
3. Définir les modalités d'utilisation de ces équipements et les modalités de contrôle des surcharges ;
4. Rédiger les projets de textes législatifs et/ou réglementaires permettant la mise en place des équipements et leur utilisation (y compris modalités de contrôle et sanctions)
5. Proposer des solutions d'harmonisation et d'intégration des systèmes de contrôle des charges avec les pays limitrophes (Nigéria, RCA, Tchad, Gabon, Congo, Guinée Equatoriale).

Le Ministre des Travaux Publics, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables). Les consultants peuvent se mettre en groupement pour augmenter leurs chances de qualification. Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- L'expérience générale dans le domaine des études des infrastructures routières et/ou de la protection du patrimoine routier durant les dix (10) dernières années (avec justificatif : copie contrat + attestions de bonne fin ou PV de recette technique) ;
 - L'expérience spécifique dans le domaine des études *diagnostics des stations de pesage et système de contrôle des charges à l'essieu* au cours des dix (10) dernières années (avec justificatif : copie contrat + attestions de bonne fin ou PV de recette technique) ;
 - Expérience dans les projets financés par les bailleurs de fonds en Afrique subsaharienne serait un atout.
6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, *Edition Mai 2008 révisées en juillet 2012*, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : entre 09 heures et 16 heures.
8. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 02/MAI/2018, à 15 heures 30 mn ; heures locales et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour la réalisation de l'étude *diagnostic des stations de pesage et système de contrôle des charges à l'essieu existant au Cameroun* »

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics
 Direction Générale des Etudes Techniques
 Cellule de Suivi de l'Exécution des Projets Routiers BAD/BM ; Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.
 Adresse géographique : Ministère des Travaux Publics, Yaoundé, Cameroun
 Téléphone : (237) 222-22-44-51 ou 222-22-22-94; Fax: (237) 222-23-48-78 ou 222-22-22-94
 E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr

04 AVR 2018

Yaoundé, le _____

